Information financières et comptabilité en IFRS

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

1. Les IFRS et la juste valeur

2. Les immobilisations corporelles, incorporelles et la problématique du goodwill

3. Les actifs et passifs financiers

4. Les opérations de couverture

5. Les provisions et avantages au personnel

Compétence à acquérir :

Maitriser les règles d'évaluation et de comptabilisation préconisées par les normes comptables internationales (IFRS)

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final : 100%

Bibliographie, lectures recommandées :

Ramond-Paugam-Casta-Batsch, ‘Evaluation financière et normes IFRS’, Economica (2017) Raffournier, ‘Normes comptables internationales - IFRS’, Economica (2019)

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16